

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le deux avril deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chapeiry, dûment convoqué en séance ordinaire, le vingt-quatre mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de François CHARLES, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN
EXERCICE : 15**

**NOMBRE DE CONSEILLERS
PRESENTS ET REPRESENTES :
15**

**DELIBERATION
RECEPTIONNEE EN
PREFECTURE LE :**

DELIBERATION PUBLIEE LE :

PRESENTS :

AGUETTAND-PIEMONTAIS Chantal

AGUETTAND-PIEMONTAIS Julien

BERTHET David

BETEND Claire

BIBOLLET Benoît

CHARLES François

DALEX Jeremy

GERMAIN Marie-Jeanne

GURCEL Virginia

HIERSO Georges

LAPERRIERE Véronique

PELISSIER Stéphane

REDOUX-DUMERMUTH Chantal

COURENQ-THOMAS Julie

ONT DONNE PROCURATION :

COSTER Mathieu à AGUETTAND-PIEMONTAIS Julien

SECRETAIRE DE SEANCE :

BETEND Claire

**DÉLIBÉRATION N°19/2026 - COMMISSION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE -
DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE CHAPEIRY**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-21,

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention a été signée entre la commune de Chapeiry et celle de Saint-Sylvestre à l'effet de régler le fonctionnement du regroupement pédagogique « Chapeiry/St-Sylvestre ». La commission est composée, pour chaque commune, du maire ou de son représentant, de deux conseillers municipaux et d'un parent délégué des classes de chaque école.

Se portent candidats pour siéger dans cette commission, aux côtés du Maire (ou de son représentant) et d'un parent délégué :

- Mme Chantal AGUETTAND-PIEMONTAIS
- M. Mathieu COSTER

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité :

- de ne pas procéder au vote à scrutin secret

DESIGNE

- par 15 voix pour, Mme Chantal AGUETTAND-PIEMONTAIS et M. Mathieu COSTER, pour représenter la commune à la commission scolaire intercommunale, aux côtés de Monsieur le Maire ou de son représentant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 15 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance
Claire BETEND



Le Maire
François CHARLES

